

Front social/Panalpina

# Incompréhension entre personnel et direction générale



Panalpina s'apprête à mettre la clé sous le paillason.



Le personnel en grève, autour du délégué Pierre Meye (lunettes).

SYM

Port-Gentil/Gabon

*Alors que la société est sur le point de fermer boutique, employeur et employés ne s'accordent pas sur les montants qui devraient être versés aux agents..*

LES prémices de la fermeture de la société Panalpina,

spécialisée dans le transit maritime et aérien, sont de plus en plus visibles. Et pour cause, ce qui apparaissait, jusque-là, comme une rumeur du licenciement d'une cinquantaine de ses agents, ne fait plus l'ombre d'aucun doute. L'entreprise dit ne plus pouvoir supporter les différentes charges. D'où le transfert de ses opérations, depuis le 31 mars, à une entreprise concurrente. De retour d'une mission à

Dubaï, le directeur général, Jacques Carlos a tenu, récemment, trois réunions avec le personnel cadre, les délégués du personnel et l'ensemble des salariés, pour les édifier sur la situation de l'entreprise. Il en ressort que celle-ci ne pourra plus supporter les charges et devra fermer boutique, et se séparer de son personnel. Aussi, dans un premier temps, 35 employés ont-ils été proposés au départ.

L'entreprise a suggéré le paiement des droits légaux et deux mois de bonus, puis six mois de bonus ou 4 millions de francs à chacun. Des propositions balayées d'un revers de la main par les salariés, représentés par leurs délégués qui ont alors sollicité de la direction générale la somme de 15 millions de francs négociables, et dix mois de bonus non négociables. Mais l'employeur, qui a

tout de suite crié à la surenchère, a préféré revenir à la case départ : paiement des droits légaux, selon l'ancienneté de chaque agent, assortie de deux mois de bonus. Une nouvelle proposition qui est loin d'être du goût du personnel. D'où le mouvement d'humeur qu'il observe depuis début avril, dans les locaux de l'entreprise. Du coup, c'est le statu quo chez Panalpina. Entretiens, croit savoir le délé-

gué du personnel Pierre Meye, l'entreprise aurait coupé certains avantages liés à la prime de panier, au logement et au transport, en plus des arriérés de salaires. Une situation qui semble donc difficile pour les mères et pères de familles qui se disent abandonnés à leur triste sort. Panalpina, souligne-t-on, est une multinationale dont le siège social se trouve à Bâle, en Suisse.

## Activités municipales/2e arrondissement/Vote de l'état spécial

# Le budget de fonctionnement arrêté à 50 millions de francs

SYM

Port-Gentil/Gabon

LE conseil municipal de la mairie du 2e arrondissement s'est réuni en fin de semaine dernière. Quatorze conseillers, sur les dix-sept que compte cette institution, notables et chefs de quartiers, ont procédé à l'examen et au vote de l'état spécial pour l'exercice en cours. Occasion de donner lecture de la décision de la Cour constitutionnelle au sujet du remplacement d'un conseiller, après la démission de Rochas Ngoma Moussavou du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS). Ce dernier a été remplacé par Anne Gertrude Nzamba, qui a d'ailleurs été présentée à l'assistance. Abordant le point sur l'examen de l'état spécial, les conseillers l'ont arrêté à la somme de 50 millions de francs, à la suite d'un vote à l'unanimité. Ce budget sera consacré au fonctionnement uniquement et concerne plusieurs chapitres. Ainsi, pour les dépenses ordinaires, il est prévu une enveloppe de 21 millions 500 000 francs.



La nouvelle conseillère présentée à l'assistance.



Les membres du bureau du conseil.



Les chefs de quartiers ont pris une part active aux travaux.



Les conseillers.

Sur le chapitre 63, qui englobe l'entretien et la réparation du patrimoine, une somme de 20 millions de francs a été votée, alors que les dépenses sur les actions sociales sont arrêtées

à la somme de 5.000.000 francs, et les dettes extérieures à 1 500 000 francs. Un budget jugé, du reste, insuffisant par bon nombre de participants. Clôture des travaux, le

maire du 2e arrondissement s'est dit honorée de se retrouver avec les conseillers et chefs de quartiers. Odette Ndjokounda a saisi cette occasion pour appeler les

auxiliaires de l'administration à relayer les conclusions de leurs administrés. « Vous avez vous-mêmes constaté que cette année, il n'y a pas de budget d'invest-

tissement. Vous imaginez aisément la situation que traverse le pays, nous ne pouvons pas continuer à déposer les factures des fournisseurs au Trésor public. Lesquelles restent sans suite », a-t-elle dit. Un constat qui n'était pas du goût des auxiliaires de commandement, qui ont affirmé en être déçus. « Comment peut-on passer un mandat sans investissement ? Quel est donc le travail des maires ? Alors que les gens ont les pieds dans l'eau, les populations attendent la concrétisation de leur programme de campagne », a lancé l'un des chefs. Il faut signaler que l'année dernière, l'arrondissement a bénéficié de la somme de 100 millions de francs pour l'investissement. Une enveloppe qui n'a cependant pas été exécutée, faute de liquidité au Trésor public. Du coup, les responsables du bureau du conseil municipal ont jugé inutile de reconduire cette somme. Au vu des interventions des conseillers, on imagine que les débats seront houleux lors du Conseil municipal prévu la semaine prochaine.